



**Service d'Incendie et de Secours du Département
du Rhône et de la Métropole de Lyon (SDMIS)**

N/ Réf : 2018042

**Monsieur le Directeur
du SDMIS
17 rue Rabelais
69421 Lyon cedex 03**

Lyon, le 07 décembre 2018

Objet : Revalorisation salariale pour les PATS

Monsieur le Directeur,

Suite à votre avis de communication du 4 décembre 2018, diffusé à tous les agents du SDMIS, sapeurs-pompiers et PATS, vous faites état des réponses apportées aux revendications destinées aux sapeurs-pompiers professionnels.

Le président du conseil d'administration du SDMIS réaffirme en effet les différentes propositions en matière d'effectifs, de cycle de travail et de régime indemnitaire pour les sapeurs-pompiers.

A la suite de ce communiqué, de nombreux agents PATS nous ont contactés. Aussi, en tant que représentant du personnel, nous avons le devoir de vous alerter sur leur mécontentement et leur déception quant à la considération que vous leur avez témoigné. Il est en effet regrettable de constater, qu'à aucun moment, ils n'aient été cités.

Pour rappel, nous avons fait état, lors de nos différentes rencontres, de revendications sur leur régime indemnitaire et une demande d'ouverture de négociations, afin d'élaborer des propositions concrètes d'évolution.

Nous tenons à vous rappeler que ces agents, de par leurs fonctions et leurs missions, ont un rôle important au sein de notre collectivité. Leur investissement et leur motivation sont des éléments essentiels dans la gestion des services.

Aussi, nous pensons qu'une marque de considération à leur égard, traduite par une évolution de leur régime indemnitaire, soit par l'augmentation du coefficient multiplicateur de l'IFSE, soit par l'instauration d'une prime annuelle pérenne, serait un signe incontestable de reconnaissance.

Etant persuadés que vous serez sensible à leur ressenti et que vous saurez prendre en considération leurs attentes, nous restons à votre disposition pour échanger sur les modalités de mise en place de cette revalorisation.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le directeur, à l'assurance de notre très haute considération.

Le secrétaire général

Le secrétaire général adjoint

Rémy CHABBOUH

Didier DUPIR